

hères Coyennes, chers Coyens,

Premier bulletin municipal d'un nouveau mandat qui n'en n'est pas un puisque malgré les élections du 15 mars dernier, les nouveaux élus ne sont pas encore en fonction. À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes dans la 5ème semaine du dispositif de confinement destiné à lutter contre la propagation du virus Covid-19. La plupart d'entre vous respecte cette mesure et je vous en félicite. C'est aujourd'hui, le moyen qui semble être le plus efficace pour vous protéger et protéger les autres du risque de contamination.

Je tiens à vous informer qu'à ma connaissance, pour le moment, aucun décès des suites du virus n'a été constaté sur la commune. Quelques malades bien atteints, à qui je souhaite un bon rétablissement.

Dans ce contexte compliqué, nous mesurons la chance de pouvoir bénéficier de nos commerces et de nos services de santé de proximité qui vous accueillent ou interviennent auprès de vous dans des conditions difficiles. Je renouvelle toute ma gratitude à l'ensemble des actifs qui assurent avec courage les missions indispensables à la continuité du fonctionnement de notre pays. Un grand merci également à tous les bénévoles qui se sont manifestés spontanément pour rendre service. Un bel élan de solidarité!

Une pensée particulière pour tous les commerçants qui ont dû fermer leur boutique et qui vivent, en plus des craintes pour leur santé, l'inquiétude pour le devenir de leur activité. La commune tentera d'être à leurs côtés pour les soutenir.

Pour les enfants scolarisés, je salue la mobilisation des enseignants pour assurer une continuité pédagogique pour nos élèves.

En parallèle des mesures prises par le gouvernement, il est de mon devoir de Maire et celui de l'équipe municipale de vous accompagner au mieux face à cette crise sanitaire. Nous restons attentifs à la situation des personnes isolées, de nos aînés et nous vérifions régulièrement qu'ils bénéficient de l'attention de leur famille, de leurs aidants à do micile ou de la solidarité de leurs voisins.

Les services de la commune assurent les missions de première nécessité (accueil téléphonique en mairie, accueil des enfants des personnels travaillant à lutter contre la crise, salubrité de l'espace public...). Le CCAS assure une permanence hebdomadaire et reste joignable tous les jours aux heures habituelles.

11 mai 2020... Depuis le discours du Président de la République, nous avons désormais un objectif! Mais comme l'a par la suite précisé le Premier Ministre, ce n'est qu'un objectif et en rien une certitude. Et beaucoup d'interrogations demeurent. Quel sera notre quotidien à partir du 11 mai ? En effet, le déconfinement progressif annoncé ne signera pas pour autant la fin de l'épidémie. Quelles seront alors les mesures nécessaires pour que la sécurité soit assurée ? Si l'on s'en tient à la parole présidentielle, les Maires seront appelés à jouer un rôle important, notamment pour la distribution de masques. Je ne reviens pas sur la pertinence ou non du port des masques ni sur les injonctions contradictoires qui se sont succédées pendant plusieurs semaines sur ce sujet. C'est un élément très important permettant de limiter les risques. En revanche, il n'aura échappé à personne combien il est difficile de s'en procurer. Afin de permettre à chacun de recevoir des masques lavables, des bénévoles se sont mis à en fabriquer (voir page suivante). Qu'ils en soient remerciés. Par ailleurs la Région des Hauts-de-France a prévu de fournir un masque à chaque habitant.

Monsieur NOIRET, retoucherie Chez LOUIS, en fabrique, les vend et prend des commandes. Lui en acheter l'aidera financièrement à mieux passer cette crise.

Après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, la réouverture des écoles se fera progressivement en mettant en place des mesures sanitaires strictes. La décision d'ouvrir ou non les écoles ne dépend pas des maires mais de l'Etat.

Quand vous lirez ce bulletin, de nouvelles mesures auront peut-être été annoncées. Chacun devra s'y conformer et la municipalité contribuera à leur mise en place.

Plus terre à terre mais malheureusement

inévitable, cette crise aura aussi des conséquences sur le budget de la commune ; nous essayons d'en mesurer les conséquences, difficiles à estimer pour le moment puisque l'on ne connaît pas la durée. Nous prendrons les mesures nécessaires et vous en ferons part le moment venu.

Dans cette période ô combien troublée, et plus encore aujourd'hui qu'hier, je suis pleinement à votre service. Sachez qu'avec l'équipe municipale, nous gouvernons à la mesure des responsabilités qui nous sont confiées. Et si gouverner c'est choisir, nous ferons les choix nécessaires.

Je vous souhaite à toutes et tous de trouver le courage, la confiance, la patience et la vigilance nécessaires pour continuer à affronter cette période difficile.

« Les semences de la solidarité sont souvent en sommeil en nous, espérons que cette crise les nourrisse et encourage leur croissance. Au plaisir d'en assurer la récolte avec vous »

Restons solidaires et prenez soin de vous. Bien à vous

François DESHAYES

Maire



Restez chez vous et respectez les gestes barrières quand vous sortez.



Dernière minute

Depuis le 1^{er} avril, l'éclairage public s'éteint à 21h30 et se rallume à 5h30 du lundi au vendredi et à 6h le week-end.

Actualités

RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nombre d'électeurs inscrits: 3047
Nombre de votants: 1485 – 48.74%

 \bullet Coye pour Tous (François DESHAYES): 70,75% – 23 élus

• Ensemble pour Coye (Alain MARIAGE): 14,80% – 2 élus

• Coye en Marche (Patrick LAMEYRE): 14,45% – 2 élus

En raison de la crise sanitaire actuelle, les nouveaux élus ne sont pas encore installés. La ville est actuellement gérée par le Maire et les adjoints de l'ancienne mandature. L'élection du Maire et des adjoints pourrait avoir lieu d'ici fin juin 2020.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie aura lieu à huis clos autour du Maire et du Président de l'UNC.

COVID-19

Différentes mesures gouvernementales ont été mises en place pour aider les entreprises dont l'activité a dû fermer dès le 17 mars. Coye-la-Forêt et la Communauté de Communes sont particulièrement attentifs aux petits commerces.

Contact: Grégory CHAFFOIS economie@ccac.fr



Collectes spécifiques des déchets pour les professionnels :

- collecte des cartons pour les professionnels, reprise de la collecte depuis le 22 avril,
- collecte des déchets du monde hippique, reprise de la collecte depuis le 29 avril.

Contact: contact@ccac.fr

La déchetterie de Lamorlaye rouvre sur rendez-vous. Inscriptions sur **www.smdo.fr**. Merci aux agents qui collectent nos poubelles chaque semaine afin de garder un environnement sain.

DECONFINEMENT À PARTIR DU 11 MAI

Au moment du bouclage de cette lettre, nous n'en connaissons pas encore les modalités précises. Nous vous invitons à consulter le site de la Mairie, les panneaux d'affichage et le Facebook de la Ville.

REPRISE PROGRESSIVE DE L'ÉCOLE

Dans le cadre du début du déconfinement, à partir du 12 mai, une réunion s'est tenue entre les directrices des 3 écoles, de l'équipe enseignante, des représentants de Coye écoles, des ATSEMS, de Béatrice Briois, de François Deshayes, maire, et de Sophie Descamps, adjointe au maire à la vie scolaire. Le dispositif de reprise a été soumis à l'inspection académique. Ainsi, au moment de ce bouclage, la décision n'est pas connue. Les parents seront prévenus par mail par les équipes enseignantes dans les prochains jours.

MASQUES ALTERNATIFS

Les appels aux dons commencent à porter leurs fruits, mais nous sommes encore loin de l'objectif d'un masque par habitant. Des bénévoles se sont organisés pour confectionner des masques en tissus lavables (norme AFNOR). Les premiers masques ont été livrés. Ils seront distribués à la population et notamment aux plus fragiles, dès qu'il y en aura un nombre suffisant. Merci à toutes les personnes qui ont offert du matériel pour confectionner ces masques. Merci aux bénévoles qui les fabriquent. La région Hauts-de-France va doter les communes d'un masque par habitant. Sous réserve de la bonne réception de ceux-ci, la distribution se fera le dimanche 10 mai ou 17 mai dans votre bureau de vote habituel de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Merci de vous munir

de votre pièce d'identité, de votre livret de famille et du coupon de retrait joint à cette lettre.

La date sera confirmée sur le site Internet de la Mairie, les panneaux d'affichages et le Facebook de la ville.

Pour ceux qui ne pourraient se déplacer, vous pouvez appeler en Mairie au 03 44 58 45 45.

PARKINGS VELOS MOTOS

Dans la continuité du parking de l'école, deux parkings à vélos et motos ont été créés. Le premier, vélos et



motos, devant la brasserie « Le Régent » et le second devant le supermarché G20. Pour rappel, il y a également la possibilité de garer sa bicyclette devant la boutique de la fleuriste sur la place de la Mairie. Il est bien entendu interdit aux motos.

RESPECT DU VOISINAGE

La belle saison est aussi l'occasion de rappeler que les habitants doivent procéder à la taille des haies qui sont sur leur terrain en veillant strictement à les contenir dans les limites de leurs propriétés.

Les horaires d'utilisation des tondeuses à gazon et outils de bricolage répondent notamment à l'arrêté municipal n° 46/2003 :

- jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- samedis : 9h à 12h et de 14h à 19h
- dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Il est **interdit** de brûler à l'air libre ses **déchets verts**, comme l'ensemble de ses **déchets ménagers**.

Il est possible :

- de déposer les déchets verts conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective)
- ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.

THÉÂTRE DE LA LUCARNE

Cette saison, les cours de notre école de théâtre auront connu d'importantes perturbations, bien indépendantes de notre volonté. À la date de parution de ce texte, nous espérons cependant encore pouvoir proposer aux élèves de retrouver leurs professeurs pour quelques séances avant début juillet, si les conditions sont réunies. En revanche, à titre exceptionnel, les présentations publiques des travaux des élèves ne pourront, quant à elles, malheureusement pas avoir lieu cette année. Malgré le contexte difficile, nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver lors du Forum des associations le samedi 5 septembre pour les inscriptions à l'école de théâtre mais aussi pour vous présenter les nouvelles créations de la troupe, dont les premières représentations, initialement prévues au mois de mai, sont repoussées à l'automne. Après la période peu réjouissante que nous aurons traversée, les occasions de partager des moments agréables et de nous divertir seront précieuses!

COYE EN TRANSITION

La crise sanitaire actuelle nous permet de questionner notre modèle de société libérale et globalisée, où un choc se propage à la vitesse d'un avion et les services publics sont soutenus au compte-goutte. C'est ce modèle qu'il nous faut changer si l'on veut un avenir souhaitable écologiquement. La gestion de cette crise nous montre aussi une chose essentielle: le manque de politiques écologiques et sociales ambitieuses n'est dû qu'à un refus idéologique clair. Les mesures prises à grande échelle nous montrent que les changements sont possibles lorsqu'il y a une volonté politique. Il est aujourd'hui salutaire de revoir nos conditions d'existence collective pour atténuer les chocs. Pour cela, nous avons le devoir de nous adapter à l'échelle de notre village et de construire notre résilience, en soutenant les économies locales, en maintenant une agriculture qui a du sens sur le territoire et en développant nos solidarités pour ne laisser personne sur la route. L'association Coye en Transition continuera donc avec détermination à participer activement aux efforts collectifs indispensables à entreprendre sur les questions environnementales, à initier des projets et à sensibiliser nos concitoyens. Pour suivre nos actions et nos événements qui reprendront dès que possible : coye-en-transition.fr/agenda/

Et pour rejoindre nos groupes thématiques ou proposer des projets: coye-en-transition.fr/actions-en-cours/

Dernière chose : les hérissons sortent d'hibernation et, tout réjouis de l'arrivée des beaux jours, font des kilomètres pour trouver leur nourriture, constituant une proie facile pour les voitures. Pensez à eux et levez le pied!

TRHI

Étant donné les circonstances actuelles et comme toutes structures, les Très Riches Heures de la Thève connaissent une période difficile suite aux mesures prises en France face au COVID-19. Nos concerts initialement prévus au mois de mars n'ont pu être donnés, Percu folies reporté au 7 juin ne va pas pouvoir fêter ses 10 ans cette année.

Le Concert de fin d'année prévu le 14 juin avec la participation des classes d'instruments, élèves et professeurs non plus. Et enfin,

la musique ne résonnera pas dans les rues de Coye-la-Forêt pour la Fête de la Musique le 21 juin. Les concerts et manifestations sont annulés jusqu'à mi-juillet, les TRHT espèrent néanmoins pouvoir reprendre les cours individuels d'ici la fin juin.

La situation a eu également un impact sur les évaluations. L'examen départemental, l'UDEEA, a été annulé ainsi que les examens de fin d'année. Nous espérons maintenir les inscriptions pour l'année 2020/2021 prévues le samedi 27 juin à 10h.

Toutes les informations peuvent désormais être visibles sur Facebook et bientôt sur notre site. Nous espérons vous revoir très vite en musique, et surtout prenez soin de vous.

ASSOCIATION DES FAMILLES

Suite aux soucis sanitaires actuels et devant les conditions de déconfinement progressif qui nous ont été annoncées, c'est avec regret que l'Association des Familles confirme l'annulation de la brocante 2020. Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 6 juin 2021 pour la 16ème Grande Brocante de l'Association des Familles.

LA SYLVE

Étant donné les circonstances, La Sylve vous donne rendez-vous en septembre avec son programme du deuxième semestre. Prenez soin de vous, faites de l'exercice et donneznous des nouvelles par mail, nous restons à votre écoute.

FESTIVAL THÉÂTRAL

Il aura bien lieu, mais en septembre!

Toute l'équipe du Festival Théâtral de Coye-la-Forêt est ravie de vous annoncer les dates exceptionnelles de sa 39ème édition : du 24 septembre au 16 octobre. Les compagnies qui devaient se produire sur les planches du Centre culturel au mois de mai ont répondu présentes pour nous offrir ces trois semaines de théâtre qui nous réjouiront tous. Notez dès à présent la date de la présentation du programme, le samedi 5 septembre, soirée à l'issue de laquelle la billetterie sera ouverte.

Consultez toutes les informations sur : festivaltheatraldecoye.com

Alors patientons et retrouvons-nous en septembre, pour vivre le moment de partage que nous attendons tous!

BUDO ANTILIEN

Au revoir Zerouk

Notre ami Zerouk Sellami, professeur de Kendo et pratiquant de laïdo a été emporté par le virus.



Si une lumière radieuse s'est éteinte au sein de notre association, c'est également une douleur indicible qui s'est imposée au sein de sa famille. Si dans ces circonstances les mots sont de peu de réconfort, une présence auprès de ses proches aurait pu apporter un support mais, même de cela, le confinement en a privé sa femme et ses enfants.

Merci de concentrer respectueusement votre énergie et vos pensées vers sa famille.

Dans les circonstances actuelles, les membres du Budo Cantilien se concentrent sur le volet spirituel de la Voie, en attendant la reprise de la pratique collective du kendo, du iaïdo et du jodo.

Budocantilien.fr

Expression

DES GROUPES D'ÉLUS MUNICIPAUX

ENSEMBLE POUR COYE LA FORÊT DANS UNE DYNAMIQUE DE GAUCHE

UN CHANGEMENT D'ÉQUIPE À L'ARRÊT

Drôle de situation que celle que nous vivons actuellement. Les élections venaient à peine de se dérouler et les résultats d'être proclamés que notre pays était mis en confinement. La séance d'installation du nouveau conseil municipal a donc été annulée et, depuis, nous sommes dans l'attente de ce déconfinement qui devrait permettre aux activités de reprendre ne serait-ce que partiellement. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les électeurs qui nous ont apporté leurs voix. Électeurs malheureusement trop peu nombreux car nous ne serons que deux pour vous représenter au sein de la nouvelle équipe. Soyez néanmoins assurés que nous mettrons toute notre volonté et tout notre dynamisme en œuvre pour agir pour le bien de Coye et de sa population tout entière. Au moment où nous écrivons, nous n'avons pas encore eu d'état des lieux des impacts pour Coye du confinement que notre pays, comme le reste du monde, connaît. Les chantiers, dont celui de rénovation de l'école du centre principalement, sont à l'arrêt et nous espérons que le retard pourra se rattraper dans des délais et conditions raisonnables. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la situation et de son évolution à hauteur des informations dont nous disposerons. Nous espérons également que les

touchés.

Nous formulons le vœu que la situation se rétablisse au plus vite et que ceux qui ont été touchés par cette maladie retrouvent leur forme et bonne santé le plus rapidement possible. Que ceux qui ont été plus durement touchés par la perte d'un proche soient assurés de notre soutien.

familles Coyennes, dont beaucoup sont en arrêt d'activité, traverseront

elles aussi cette période sans trop

œuvre pour favoriser le retour à la

tous; certains domaines d'activité

vont être fortement et durablement

d'encombres. Tout devra être mis en

normale et notamment au travail de

Cordialement,

Vos élus, nouveaux et anciens : Alain MARIAGE et Cécile MALET, Isabelle DOMENECH et Claude LEBRET

Mémo/Focus

ESCAPADES DU MINIBUS

En raison des conditions sanitaires liées au Covid-19, aucune sortie minibus n'est organisée en mai et juin.



COVID-19 ET ISOLEMENT

Pour vous aider à respecter les consignes d'isolement et vous permettre de limiter vos déplacements, les commerces suivants de la commune sont ouverts et joignables pour passer vos commandes ou pour vous livrer:

• A Coye Bon: 06 79 87 25 48

• Boulangerie La Thève d'Or : 03 44 58 72 63

• Boucherie de l'Étang : 03 44 58 60 40

• G20: 03 44 60 61 96

• Pomone et Vertume : 06 26 77 38 11

• Le Régent : 03 44 58 61 71 • Pharmacie : 03 44 58 60 91

Pour les personnes isolées, si besoin, vous pouvez appeler le 03 44 58 45 45 ou le CCAS: 03 44 58 45 46

DÉCLARATION DE REVENUS



Afin de vous aider dans la déclaration de vos revenus, le CCAS vous propose de vous

aider à entrer en contact avec le Centre des impôts de Creil. Étant donné les circonstances particulières que nous vivons, nous ne sommes pas en mesure d'en définir les modalités à l'heure de l'impression de notre bulletin : connexion Internet ou téléphonique au CCAS.

Nous vous proposons donc de vous signaler en appelant M^{me} GABELICA: 03 44 58 45 46.

En 2020, la déclaration en ligne est obligatoire pour tous les usagers dont l'habitation principale est équipée d'un accès internet.

Voici les dates importantes pour votre déclaration de revenus de l'année 2019 :

- depuis le 20 avril, ouverture du portail Internet www.impot.gouv.fr;
- déclaration papier à envoyer au plus tard le vendredi 12 juin avant minuit;
- déclaration en ligne à transmettre au plus tard le jeudi 11 juin 23h59.

LA MONADE SAGACE -RÉALISATION DE FILM

En 2 mots? Mathilde et Samuel.



Deux réalisateurs de documentaire et de fiction habitant Coye-la-Forêt, dont le parcours indépendant leur a permis de voyager de mondes en mondes. Spécialisés dans les films de promotion de la culture et de partage des sciences et des savoirs, ils ont à cœur de proposer des films à impact positif. Leurs films sont tout autant des formats courts pédagogiques que des formats plus longs sensoriels, et tous deux travaillent aussi sur des fictions. Un monde d'image plus sage, où le sens est remis au cœur du travail audiovisuel. Vous pouvez les contacter pour tout projet de film et vidéo, sur le territoire ou bien au-delà!

Ils travaillent d'ailleurs localement activement, avec le très apprécié Festival Théâtral de Coye, sont en collaboration avec un archéologue-chercheur de l'Oise et leur chaîne Youtube "Archivolt", ou bien encore avec le PNR. Découvrez tous leurs autres projets sur leur site Internet!

Site web: www.lamonadesagace.fr Mail: contact@lamonadesagace.fr Chaîne Youtube: La Monade Sagace

Agenda

En raison de la crise sanitaire actuelle, aucun événement n'est possible avant le 15 juillet. Au-delà de cette date, nous suivrons les consignes données.

Mer. 13 mai et 10 juin

Réunion Alzheimer

Hameau des Clubs 9h30-11h30 sur RDV au 06 07 34 54 45 CCAS – Le Répit



Sam. 27 juin



Inscriptions TRHT 2020-2021

Centre culturel - 10h - TRHT

État civil

Naissance

Esteban JACQUES

Décès

Ernest BOLLAERT
Mireille BOURGEOIS
Philippe ROBERT

Jacqueline SCHITTENHELM

Éditeur:

Mairie, Place de la Mairie 60580 Coye-la-Forêt

Directeur de la publication :

N. Lambret

Mise en page et impression :

DonCameleon-Chantilly

Rédaction réalisée avec le concours de la Commission Communication :

Adobe Stock, F. Deshayes, S. Faupoint, I. Glevarec, B. Varon, P. Fontaine, P. Virgitti, G. Decamps et C. Lebret

N°ISSN: en cours